

La législature a voté une subvention de £150 pour l'école catholique établie dans la ville de Saint-Jean.

On discute dans le Nouveau-Brunswick la question de la translation du gouvernement de Frédéricion à Saint-Jean. Une pétition à cet effet est signée dans cette dernière ville.

La législature de la Nouvelle-Ecosse a voté £10,000 pour les ponts et chaussées.

On parle de nouvelles ouvertures qui auraient été faites aux membres démissionnaires du cabinet de lord Falkland. Le *Novascotian* est décidément opposé à tout compromis. *Canadien.*

NOUVELLES D'EUROPE.

Visites Royales.—Les papiers de Londres reproduisent des lettres de Berlin qui disent positivement que la reine Victoria doit faire visite au roi de Prusse dans le cours de mai; on annonce aussi la prochaine visite de l'empereur de Russie à la reine Victoria, en Angleterre. Le *Sunday-Times* est porté à croire que l'empereur, poussé par un sentiment de prévoyance, y vient faire ses arrangements pour prendre refuge en Angleterre; ce qui serait l'indice de quelque grande commotion politique dans son empire.

Bill concernant le clergé d'Irlande.—M. Daniel O'Connell, M. Maurice O'Connell et D. Pigot, ci-devant solliciteur-général d'Irlande, viennent d'introduire dans le parlement un bill pour autoriser les archevêques, évêques et prêtres catholiques d'Irlande à recevoir pour eux et leurs successeurs toute concession qui pourrait leur être faite, sans l'intervention de syndics. Ce bill ne contient que cinq clauses. La première porte que tout archevêque, évêque ou prêtre catholique romain, de quelque district ou de quelque paroisse en Irlande pour le temps durant, sera un corps politique et incorporé et aura droit de succession perpétuelle, et pourra recevoir pour lui et ses successeurs toute succession réelle ou personnelle, etc. de quelque personne ou corps incorporé que ce soit, et ce qu'ils pourraient leur donner par acte ou autrement, suivant la loi.

Oxford, 15 mars.—Des lettres reçues de Rome par les *Tractasians* ont produit une grande sensation dans l'Université. Il paraîtrait par ces lettres que Scott Murray Ecr. B. A. de *Christ-Church* aurait embrassé la religion catholique dans la capitale du monde chrétien. On présume que cet honorable monsieur résignera son siège au parlement. C'est là la 18^{me} conversion que l'on compte parmi les disciples de M. Newman depuis 1841. On parle aussi de plusieurs autres conversions.

—On a annoncé enfin la mort du duc d'Angoulême. Il naquit en 1775, et quoique fils de Charles X sa mort n'est pas d'une grande importance politique, ayant abdicé en faveur de son neveu, le duc de Bordeaux, quelque temps après l'expulsion de la branche aînée des Bourbons.

ANGLETERRE.

M. Olozaga vient d'arriver en Angleterre à bord du steamer le *Pacha*. Le *Times* assure que, sous le prétexte de visiter ses malles et ses papiers, on l'a dépouillé à Lisbonne de tout son or. Le *Castellano* publie une correspondance de cette dernière ville dans laquelle on lit que le ministre portugais a été dans la nécessité de signifier trois fois de suite à M. Olozaga de quitter la capitale, et que le député espagnol, vivement protégé par l'ambassadeur anglais, n'a obtempéré à ces injonctions qu'à la dernière extrémité.

FRANCE.

—On sait comment la découverte faite à l'Observatoire de Paris, le 24 novembre dernier, par M. Faye, a introduit dans notre système planétaire un nouvel astre, dont les révolutions autour du soleil entrèrent dans le domaine des prévisions astronomiques. Il restait à fixer définitivement les éléments de l'orbite elliptique de cet astre; c'est ce qu'un élève de M. Gauss, M. Goldsmid, a exécuté en partie, et c'est ce que M. Faye vient lui-même d'accomplir avec un plein succès. La comète se meut avec un moyen mouvement diurne de 490^m799 sur une ellipse inclinée 11^m16^m50^m par rapport à l'écliptique. Cette ellipse a pour demi-grand axe 3,738, et pour demi-excentricité 2,048.—La longitude du périhélie est 50^m19^m4^m; celle du nœud ascendant est 509^m13^m31^m. Ces éléments représentent toutes les observations à une demi-seconde près.

ESPAGNE.

—Le *Castellano* témoigne son indignation du barbare assassinat commis par les Marocains sur un agent consulaire de l'Espagne, nouvelle qui s'est malheureusement confirmée; et après avoir constaté l'accord unanime de la presse et des Espagnols de toutes les nuances politiques pour réclamer du gouvernement les mesures énergiques nécessaires pour obtenir une éclatante satisfaction, il termine par les réflexions suivantes:

«Que le gouvernement se hâte de soumettre les rebelles de Carthagène et d'Alicante, et qu'en suite il se fasse respecter de l'autre côté du détroit comme l'exige l'honneur de la nation. Les armées espagnoles ont déjà respiré l'air brûlant de l'Afrique: et le grand peuple qui reconquit sa nationalité en luttant avec des forces si inégales contre la puissance sarrazine tout entière, ne peut supporter les insultes d'un vassal du Sultan.»

CHINE.

—On écrit de Macao, le 5 décembre 1843:

«La présence de la division française, dans les mers de la Chine, donne aux Chinois, aux Japonais, à tous les peuples de l'Inde qui commercent dans les ports de l'Empire-Céleste, une haute opinion de la puissance de la France. Elle ne le cède en rien aux flottes anglaises et américaines. Jalouse de se montrer, sinon supérieure, du moins égale aux Anglais et aux Américains, notre division excite l'admiration des Européens et des Chinois. Il

est fâcheux, pour la France et pour son commerce dans les mers de la Chine, qu'une escadre comme celle-ci ne s'y soit pas montrée plus souvent.

«Les traces de la guerre des Anglais sont effacées. Canton, ce grand centre de commerce, cette ville immense, est tranquille. L'industrie, le commerce des échanges, et les rapports entre les Européens et les Chinois, sont aujourd'hui dans le meilleur état. Les Français, les Américains, les Hollandais sont aussi bien traités que les Anglais par les mandarins et par les commerçans chinois.

«Nous avons eu il y a peu de jours, à Canton, un spectacle effrayant et magnifique à la fois, c'est un incendie qui a dévoré quinze à seize cent maisons. Deux jours après une corvette cochinchinoise a sauté en l'air avec tout son équipage; plus de cent matelots ont péri dans les flots ou par l'incendie: c'était affreux. On assure que la malveillance n'est pas étrangère à ce désastre. L'incendie de Canton est attribué aussi à des incendiaires. A peine le premier était-il éteint que l'on a vu s'en allumer un second sur un autre point de la ville, et une foule de misérables ont mis les magasins au pillage. La police en a saisi six en flagrant délit. Ils ont été condamnés à la cage. Leurs tourmens étaient horribles. On les a laissés mourir de faim; ils étaient entourés d'une foule nombreuse qui semblait jouir de leur lente agonie. Mais, le croira-t-on? des paris étaient ouverts sur le plus ou moins de temps que ces malheureux resteraient à rendre le dernier soupir! Cette foule était avide de ce spectacle de douleur.

«Le procurador, ou gouverneur de Macao, est allé rendre une visite au gouverneur chinois à Canton. Cette cérémonie s'est faite avec grande pompe: le canon et la musique étaient assourdissans. Le brick portugais le *Tage* portait le procurador, la musique et toute la suite de Sa Seigneurie. Les Chinois aiment le spectacle, et quand on veut leur plaire, il faut paraître riche, somptueux, magnifique.

«L'envoyé du roi des Pays-Bas vient d'arriver sur une corvette de sa nation. On le dit porteur de présens considérables pour le gouverneur de Canton et les mandarins: c'était un moyen sûr de captiver leur attention et de s'attirer leurs bonnes grâces. On avait cru d'abord, parce que le *Journal de Macao* l'avait annoncé pompeusement, que c'était un ambassadeur de sa majesté hollandaise à la cour de Pékin; puis il s'est trouvé, d'après la note que ce Hollandais a fait insérer dans le même journal, qu'il n'était qu'un agent chargé spécialement d'étudier le commerce du Céleste-Empire.

«L'amiral Parker a quitté la station des mers de la Chine pour aller commander la station de l'Inde. Sir Henri Pottinger reste à Canton. La mortalité est très grande à Hong-Kong: la garnison est dans un piteux état.

AMÉRIQUE.

Loi du Lynch.—Les habitans d'Herculanum (Missouri) ont commis l'acte d'atroce justice dont nous leur prêtons l'autre jour le projet. La foule qui s'était assemblée autour de la prison où était enfermé le nègre assassin de la famille Yeider, chercha à enfoncer les portes, mais, ne pouvant y réussir, elle somma le shériff, qui se trouvait là, de livrer les clés. Le shériff opposa un refus énergique à toutes les sollicitations et à toutes les menaces, et la colère populaire était sur le point de se tourner contre lui, lorsque tous les regards furent de nouveau attirés vers la prison dont la porte volait en éclats sous les coups redoublés d'une hache que l'on avait été chercher dans le voisinage. Le meurtrier fut garotté et mis sur un cheval; la foule se dirigea ensuite vers le théâtre du crime. Là, on s'arrêta et une espèce de tribunal fut organisé pour procéder au jugement et à la sentence du coupable, qui répondit à toutes les questions et fit des aveux complets avec le plus grand sang-froid. Il fut condamné à être pendu, et pendant que se dressait l'échafaud, quelques nègres, qui faisaient partie de l'assemblée, s'approchèrent du héros de ce drame étrange, et, faisant cercle autour de lui, se mirent en prières. Lorsque la potence eut été dressée, ce misérable fut placé sur une espèce de traieau où il se laissa attacher la corde au cou sans perdre un seul moment l'impassibilité qu'il avait montrée pendant toute les terribles scènes où il avait joué un si triste rôle.

Un juge prévaricateur.—Un curieux procès politique vient d'être évoqué et jugé dans la chambre des représentans de la Louisiane. Un des magistrats du tribunal de la Nouvelle-Orléans, le juge Elliot, a été accusé d'avoir frauduleusement accordé des titres de naturalisation à des émigrans nouvellement débarqués, à l'effet de grossir les rangs électoraux du parti auquel il appartient, le parti whig; si notre mémoire est fidèle. Cet acte de prévarication eut lieu pendant les élections qui se firent l'été dernier, et la manœuvre du juge Elliot entraîna le triomphe des whigs. Les vaincus jetèrent tout d'abord de violentes clameurs, mais il leur fut impossible de faire accueillir leurs réclamations par la justice ordinaire, et aussitôt que la législature s'est assemblée ils ont fait appel à son intervention. Il a, en effet, été adopté, dans la chambre des représentans, à la majorité de 36 voix contre 9, un rapport et des résolutions qui confirment pleinement les accusations infamantes portées contre le juge Elliot, et qui demandent la destitution de ce magistrat prévaricateur. Mais ce n'est pas tout, à la suite de la victoire récemment remportée par les démocrates de la Nouvelle-Orléans, les whigs ont à leur tour crié à la fraude, et attribué leur défaite aux naturalisations illégales. Et, si nous ne nous trompons, ce serait encore le juge Elliot, ou au moins les employés de ses bureaux, qui mangeant à deux râteliers, auraient improvisé des citoyens au bénéfice des démocrates, comme il avait été fait l'été dernier au bénéfice des whigs.